

Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne Délibération n° <u>D2026-03-21-16</u> Conseillers municipaux en exercice : 15 Convocation en date du 17 mars 2026	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 21 mars 2026</u> Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT. Présents : de VOLONTAT Xavier, CROS Francette, FABRE Éric, MESTRE Anne, CASSIGNAC Fabien, DAYER Christine, CLAYRAC Georges, BONNERY Patrick, DURAND Aurore, CERDAN David, BERIOUX Ingrid, VERDALE Olivier, JULIEN Dominique. Absents : aucun. Empêchés : BARLOGIS Estelle, MATA Francis Procurations : BARLOGIS Estelle à FABRE Éric, MATA Francis à JULIEN Dominique. Secrétaire de séance : DAYER Christine
---	--

OBJET :	<u>VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE</u> Vu le code général des collectivités territoriales, art. L2122-2 Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger, dans la limite de 30% de l'effectif légal. Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de quatre adjoints. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Qui</u> l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré <u>Vote</u> le maintien de quatre postes d'adjoint au maire pour ce mandat. Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 3
---------	---

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
DAYER Christine

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260321-D2026_03_21_16-DE


